

AGADIR IDA OUTANANE: PRIORITÉ AU DÉVELOPPEMENT

Actualité Agadir et région

Posté par: Visiteur

Publié le : 04-08-2011 19:54:01

SANTÉ, ENSEIGNEMENT, INFRASTRUCTURES DE BASE... ET AUSSI DÉSENCLAVEMENT DE 100.000 HABITANTS

Le Plan préfectoral de développement a défini les secteurs prioritaires qu'il a traduits en projets, pouvant être réalisés durant les cinq prochaines années. L'urgence concerne tout d'abord l'aménagement du territoire et la protection de l'environnement pour un développement durable.

Les services de santé et de l'enseignement doivent aussi être améliorés, le branchement individuel à l'eau potable généralisé et la préfecture désenclavée. Il faut aussi renforcer les capacités des acteurs, promouvoir les produits du terroir et le tourisme rural pour une meilleure qualité de vie des habitants grâce à l'amélioration de leurs revenus. Dans ce sens, il est important de promouvoir la prospérité économique, sociale et culturelle dans les 12 communes rurales relevant de la préfecture d'Agadir Ida Outanane par la mise en oeuvre de projets innovants, favorisant l'investissement et constituant le levier de décollage pour une richesse économique durable.

La vision du Conseil préfectoral a donc pour objectif central l'amélioration du bien-être social des populations et ce, en se basant sur le renforcement de l'économie locale avec l'agriculture et le tourisme comme secteurs prioritaires et la facilitation de l'accès aux services sociaux de base.

Parmi les projets prioritaires, celui relatif au désenclavement de la zone. De ce fait, la préfecture d'Agadir Ida Outanane a un caractère montagnard, aussi un retard a été observé pour la construction de pistes et de routes. L'oeuvre du Plan d'action se limitera dans un premier temps à la contribution financière pour la réalisation des études techniques concernant 6 axes routiers prioritaires pouvant améliorer les conditions d'accès à une population de plus de 100.000 habitants. Dans le domaine de la santé, un projet dont la date d'échéance a été fixée à 2012, va permettre d'assurer la proximité des soins de santé primaires par la mise en oeuvre de 5 futurs pôles de santé couvrant le territoire des 12 Communes rurales d'Agadir Ida Outanane.

Dans le domaine de l'éducation, il est prévu d'assurer un appui à la scolarisation des enfants par l'amélioration de la qualité de l'offre préscolaire. L'objectif est de permettre, d'ici 2016, l'insertion dans le préscolaire de près de 100% des enfants.

La rationalisation de l'aménagement de l'espace de l'environnement au niveau de la préfecture est une autre priorité. Le Conseil contribuera à l'élaboration des différents documents d'urbanisme en concertation avec les autres partenaires pour la qualification des centres et chefs-lieux des communes rurales. L'échéance de réalisation a été fixée à 2013/2016.

L'Economiste